

Préfecture de département

code postal : 05460

Commune d'ABRIES

code Insee : 05001

## Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

### 1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° 05-2018-05-02-002 du 02/05/18

mis à jour le

### servitudes

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturels X miniers technologiques non

Approuvé par arrêté préfectoral n°2007-25-4 date 25 janvier 2007  
Révisé par arrêté préfectoral n°05-2018-05-02-001 2 mai 2018

aléa Avalanches  
Glissement de terrain  
Chutes de pierres  
Inondation  
Crue torrentielle

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Le règlement

consultable sur Internet \*

Les documents graphiques : carte d'aléas et de zonage réglementaire

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

faible  Forte  Moyenne  Moderée  Faible  Très

La commune est située dans une zone de sismicité zone 5  zone 4  zone 3  zone 2  Zone 1 <sup>2</sup>

<sup>2</sup> Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

consultable sur Internet \*

### pièces jointes

#### 4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

1 carte du zonage réglementaire au format A3

#### 5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles	nombre	Voir prim net	catastrophes technologiques	nombre
-------------------------	--------	---------------	-----------------------------	--------

Date : xx/xx/xxxx

site\* <http://www.hautes-alpes.gouv.fr/abries-a2305.html>